



Construction d'une clôture - servitude de vue ?

Par **yann**, le **23/05/2012** à **09:23**

Bonjour,
Que dit le droit lorsque des fenêtres existantes sur un mur mitoyen m'appartenant sont obstruées par la construction d'un mur ou d'une clôture par le voisin svp ?

Par **amajuris**, le **23/05/2012** à **10:46**

bjr,
à vérifier par d'autres intervenants même si les ouvertures existent depuis plus de 30 ans, il y a prescription.
mais je crois que vous ne pouvez pas interdire votre voisin de construire un ouvrage chez lui même si cela a pour conséquence une perte de luminosité.
cdt

Par **yann**, le **23/05/2012** à **11:12**

Bonjour,
Une prescription d'obstruction ? A noter, ce sont les seules fenêtres de la "façade" de l'habitation.
Un tribunal est seul habilité à trancher la question ?
Merci.